



Commission économique pour l'Europe**Conférence des statisticiens européens****Soixante-douzième réunion plénière**

Genève, 20 et 21 juin 2024

Point 11 c) de l'ordre du jour provisoire

Programme de travail du sous-programme**Statistiques de la Commission économique pour l'Europe :****Documents concernant la planification du sous-programme****Statistiques de la Commission économique pour l'Europe****Programme statistique pour 2024****Document établi par le secrétariat***Résumé*

Le présent document décrit le programme statistique pour 2024 de la Commission économique pour l'Europe, lequel est étroitement lié au programme de travail du sous-programme Statistiques pour 2024 (ECE/CES/2023/16), qui a été adopté en juin 2023 par la Conférence des statisticiens européens et approuvé en janvier 2024 par le Comité exécutif de la Commission.

Le programme statistique pour 2024 a été approuvé par le Bureau de la Conférence à sa réunion d'octobre 2023. Il est soumis à la Conférence pour adoption.

On trouvera en annexe la liste des réunions tenues ou prévues en 2024.



I. Introduction

A. Objet du présent document

1. On trouvera décrites dans le présent document les activités que la Division de statistique de la Commission économique pour l'Europe (CEE) mènera en 2024. Ces activités sont conformes au programme de travail pour 2024¹, qui est le principal document officiel du système de planification et de budgétisation de l'ONU servant de base à l'affectation des crédits budgétaires et à la planification des services d'appui nécessaires à l'exécution des programmes de travail de fond.

2. Tandis que le programme de travail officiel présente les travaux de manière globale, le présent document décrit plus en détail :

- Les principales activités prévues en 2024 ;
- Les raisons pour lesquelles ces activités sont nécessaires, ainsi que les thèmes abordés ;
- Les résultats et effets attendus de ces activités.

B. Objectifs et stratégie du programme statistique de la Commission économique pour l'Europe

3. Aux termes du projet de budget-programme pour 2024², l'objectif du programme statistique de la CEE est « de faire progresser la statistique officielle aux niveaux national et international aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits et de l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, ainsi que d'assurer la coordination des activités statistiques menées dans la région de la CEE sous l'égide de la Conférence des statisticiens européens ».

4. La CEE s'efforce d'atteindre l'objectif susmentionné au moyen d'activités menées en étroite coopération avec ses États membres et articulées autour de quatre axes de travail interdépendants (voir fig. 1) : 1) la rationalisation des activités statistiques menées au niveau international dans la région de la CEE ; 2) les travaux méthodologiques visant à élaborer et à promouvoir des directives et recommandations aux fins de l'amélioration de la qualité des statistiques ; 3) le renforcement des capacités, notamment des capacités nécessaires pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) ; 4) la base de données statistiques de la CEE.

5. Les travaux de la Division de statistique sont dirigés par la Conférence des statisticiens européens, qui veille à ce qu'ils soient axés sur les priorités des pays membres. Ils sont menés en étroite coopération avec d'autres organisations et entités internationales actives dans le domaine de la statistique, telles que l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat), l'Association européenne de libre-échange (AELE), le Fonds monétaire international (FMI), le Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CIS-STAT), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Banque mondiale et la Division de statistique de l'ONU. En outre, ces travaux répondent aux orientations fournies par la CEE et son Comité exécutif ainsi qu'aux initiatives de l'Assemblée générale des Nations Unies et de la Commission de statistique de l'ONU.

6. Le Comité exécutif de la CEE a examiné les travaux de la Conférence des statisticiens européens en février 2024 et a soutenu les travaux de la Conférence et les activités prévues en 2024 et après.

¹ A/78/6 (Sect. 20).

² Ibid.

Figure 1
Axes de travail de la Division de statistique de la CEE



7. Le Comité exécutif a pris acte de la grande pertinence pratique des travaux entrepris par la Conférence des statisticiens européens, qui avaient permis aux pays d'améliorer et de moderniser leurs systèmes statistiques nationaux, d'accroître la qualité et la comparabilité internationale des statistiques officielles et de renforcer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. Les statistiques modernes ne contribuaient pas seulement à stimuler l'innovation nationale ayant trait aux mégadonnées et à l'automatisation, mais elles jouaient aussi un rôle essentiel dans une société bien informée et démocratique. Le Comité exécutif a salué le dynamisme et l'ouverture dont faisait preuve la Conférence dans la promotion d'idées novatrices et le traitement des nouvelles questions statistiques. L'importance des travaux d'élaboration de directives et de recommandations menés par les équipes spéciales de la Conférence a été soulignée.

8. La coordination avec d'autres acteurs régionaux, à savoir Eurostat et l'OCDE, a été saluée. Le Comité exécutif était conscient du rôle important que la Conférence jouait dans les travaux méthodologiques sur les statistiques officielles qui étaient également menés à bien dans d'autres régions et au niveau mondial. Les travaux sur l'intégration des informations statistiques et géospatiales et le renforcement de la coopération avec la communauté géospatiale et le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale pour la région de la CEE ont été très appréciés.

9. Le Comité exécutif a pris note avec satisfaction des travaux réalisés dans de nombreux domaines, notamment l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, les statistiques économiques, la mondialisation, le passage au numérique, la démographie des entreprises, les recensements de la population, le genre, les migrations, la pauvreté, la mesure des groupes difficiles à atteindre, les statistiques de l'environnement et la comptabilité environnementale, les statistiques liées aux changements climatiques, la modernisation des statistiques officielles et l'utilisation des technologies émergentes. Les travaux de la Conférence sur la gestion des données et l'évolution du rôle des organismes nationaux de statistique dans le nouveau monde numérique, ainsi que sur les problématiques d'accès aux données (y compris les données administratives et privées) ont fait l'objet d'une mention spéciale. Plusieurs pays ont souligné l'importance du renforcement des capacités, mettant en exergue le soutien aux recensements de la population et des logements, ainsi que la modernisation des statistiques officielles.

10. La CEE appuie la rationalisation des activités statistiques menées au niveau international dans la région en assurant le secrétariat de la Conférence.

11. Guidée par les priorités et les besoins des États membres exprimés dans le cadre de la Conférence, la CEE mène des travaux méthodologiques en mettant en place des équipes d'experts nationaux et en leur fournissant des services d'appui afin qu'elles puissent élaborer des normes, des directives et des recommandations ainsi que des recueils de pratiques optimales d'une portée internationale.

12. À la demande des États membres, la CEE procède à l'évaluation des lacunes des systèmes statistiques nationaux des pays d'Europe orientale, d'Europe du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale et entreprend des activités de renforcement des capacités à l'appui de l'application des directives et normes internationales, l'accent étant mis en particulier sur les supports de formation élaborés dans le cadre de la Conférence.

13. Enfin, la CEE gère une base de données statistiques axée sur des domaines d'une grande importance politique, notamment les ODD, qui permet de mieux comprendre les questions liées aux grandes orientations et les problèmes en matière de mesure. La mise au jour de lacunes ou d'un manque d'harmonisation dans certains domaines de la base de données permet de définir les priorités pour les travaux méthodologiques de la CEE visant à améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques nationales et aide la CEE à fournir un appui ciblé au développement des systèmes statistiques des pays.

14. La Conférence mène tous ses travaux conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle de l'ONU, norme qu'elle a elle-même élaborée en 1992 et que l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvée en 2014³. La CEE continuera à promouvoir les Principes fondamentaux qui jettent les bases de statistiques impartiales et de grande qualité, en utilisant le large éventail de supports qui ont été élaborés à l'occasion du trentième anniversaire des Principes en 2022.

15. Les activités statistiques de la CEE sont fermement ancrées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, selon lequel le suivi et l'examen de la réalisation des objectifs et des cibles doivent être « fondés sur l'analyse des faits et étayés par des évaluations menées par les pays et des données de qualité, accessibles, actualisées, fiables et ventilées selon le revenu, le sexe, l'âge, la race, l'appartenance ethnique, le statut migratoire, le handicap, la situation géographique et d'autres caractéristiques pertinentes dans le contexte national »⁴.

16. Les activités statistiques que la CEE consacre aux ODD s'articulent autour de trois grands axes. Tout d'abord, un appui est fourni aux organismes nationaux de statistique dans leur rôle de coordonnateurs et de fournisseurs de statistiques dans ce domaine. Deuxièmement, des activités de renforcement des capacités méthodologiques et statistiques nationales en matière de statistiques démographiques, sociales, économiques et environnementales sont menées à l'appui de la production de statistiques et d'indicateurs permettant de mesurer et d'orienter les progrès accomplis dans la réalisation des ODD dans des domaines précis. Enfin, la collecte et la diffusion de données sur les indicateurs relatifs aux ODD constituent la troisième composante de ces travaux. En 2023, elle continuera d'administrer son centre régional de connaissances sur les statistiques des ODD, qui comprend une plateforme où sont accessibles des données sur les progrès enregistrés par les pays de la région de la CEE dans la réalisation des ODD.

C. Place de la Division de statistique de la Commission économique pour l'Europe et la Conférence des statisticiens européens dans la communauté statistique internationale

17. La CEE assure le secrétariat de la Conférence, qui est l'organe statistique intergouvernemental de plus haut niveau de la région de la CEE et une instance de coordination régionale des travaux statistiques.

³ A/RES/68/261.

⁴ Voir A/RES/70/1, par. 74.

18. La Conférence se compose des chefs des organismes nationaux de statistique des 56 États membres de la CEE, des pays membres de l'OCDE et de quelques pays extérieurs à la région (Brésil et Mongolie, par exemple). Conformément au Règlement régissant les travaux de la Conférence, tout État Membre de l'ONU qui participe régulièrement aux activités de la Conférence peut en devenir membre. Les chefs des services statistiques d'organismes internationaux participent aussi activement aux travaux de la Conférence.

19. La Conférence et son Bureau s'attachent particulièrement à éviter les doubles emplois avec les travaux d'autres organisations internationales présentes dans la région et à utiliser efficacement les ressources disponibles. La Conférence entreprend des travaux sur des questions nouvelles pour appuyer le développement de la statistique et réunit des experts pour élaborer divers produits, tels que des normes, des directives, des recommandations et des recueils de pratiques optimales, qui ont souvent un retentissement mondial. Elle permet aux pays de mettre en commun leurs ressources pour développer la statistique en partageant leur expertise et en faisant appel à un vivier international d'experts.

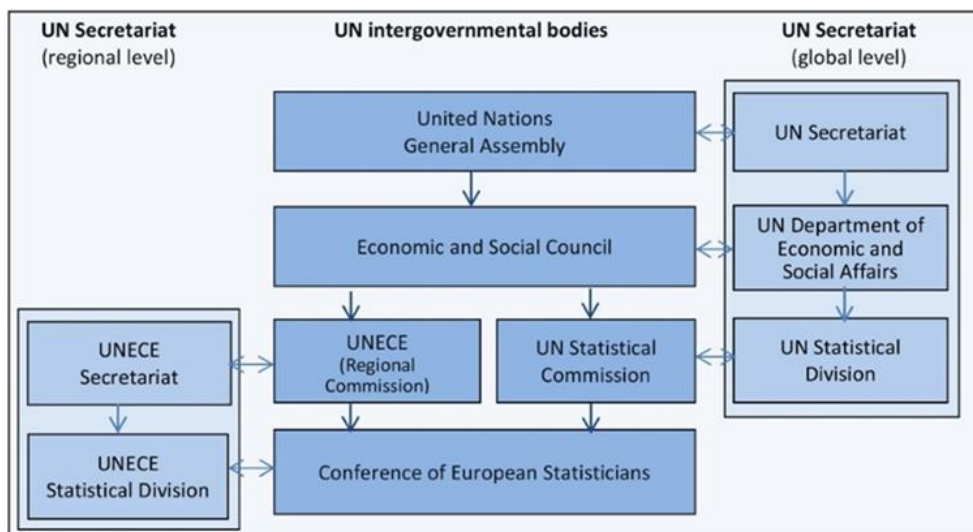
20. La CEE oriente ses travaux statistiques en fonction des priorités et besoins des pays membres de la Conférence ainsi que des décisions et des recommandations de la Commission de statistique de l'ONU.

21. En outre, des orientations générales sont données par le Comité exécutif de la CEE, le Conseil économique et social et l'Assemblée générale des Nations Unies.

22. On trouvera à la figure 2 un diagramme illustrant la position de la Division de statistique de la CEE et de la Conférence au sein de la structure institutionnelle de l'ONU.

Figure 2

La Conférence des statisticiens européens et la Division de statistique de la CEE au sein de la structure intergouvernementale de l'ONU



23. La CEE coopère étroitement avec d'autres organisations internationales et supranationales menant des activités dans la région, telles que l'AELE, la Banque mondiale, CIS-STAT, Eurostat, le FMI, l'OCDE ou l'Organisation internationale du Travail (OIT), ainsi qu'avec les institutions spécialisées et les fonds et programmes des Nations Unies, les organisations apparentées ou d'autres organismes des Nations Unies, selon les besoins. Cette coopération prend la forme de réunions conjointes, de projets ou d'activités de renforcement des capacités menés en commun, d'un partenariat pour l'élaboration de recommandations et de directives, et de contributions aux travaux des équipes spéciales de la Conférence. Dans le cadre de la coopération régionale, la CEE assure la coprésidence du Groupe régional de coordination sur les données et les statistiques en Europe et en Asie centrale, lequel comprend des organes des Nations Unies et d'autres organismes qui s'occupent de statistiques au niveau régional, ainsi que des coordonnateurs des équipes de pays des Nations Unies en matière de données et de statistiques.

24. Nombre d'activités sont menées conjointement avec Eurostat et l'OCDE, ce qui permet d'utiliser efficacement les ressources et de garantir que tous les pays de la région bénéficient des projets internationaux en cours dans les nouveaux domaines de la statistique. Les activités font l'objet d'un examen approfondi afin d'éviter les doubles emplois et, en cas de travaux conjoints, de répartir clairement les tâches en s'appuyant sur les points forts et les différentes appartenances des organisations participantes.

25. La région est diverse et comprend à la fois des systèmes statistiques développés et d'autres en développement. Cette diversité offre une bonne base pour traiter les questions nouvelles tout en veillant à ce que les résultats des travaux soient applicables dans des pays se trouvant à des niveaux différents de développement de la statistique. Les travaux de la Conférence sont enrichissants pour tous les participants, car les échanges portent sur les connaissances, les pratiques, les faits nouveaux et les problèmes. Il existe plusieurs exemples de questions qui ont été soulevées pour la première fois dans des pays dont le système statistique était en développement et qui se sont aussi révélées d'un grand intérêt pour les pays dont les systèmes étaient plus avancés, aboutissant à la mise au point d'outils utiles à tous les pays de la région (par exemple, les Principes fondamentaux de la statistique officielle et la loi générique sur la statistique officielle).

II. Programme de travail annuel

26. En 2024, les travaux statistiques de la CEE seront axés sur les priorités suivantes : statistiques relatives aux ODD ; économie et mondialisation ; problématique du bien-être ; population et migration, questions de genre, enfance, pauvreté et inégalités ; environnement, changements climatiques, événements dangereux et catastrophes, et économie circulaire ; modernisation de la statistique officielle et questions de stratégie et de gestion. Le renforcement des capacités sera centré sur les domaines mis en évidence à l'occasion des évaluations des systèmes statistiques.

A. Rationalisation des activités statistiques internationales dans la région de la Commission économique pour l'Europe

27. La coordination des travaux statistiques internationaux dans la région est une tâche essentielle de la Conférence des statisticiens européens, dont l'objectif est d'éviter les doubles emplois, de trouver des synergies, d'utiliser efficacement les ressources et de réduire la charge de travail des organismes nationaux de statistique. La Conférence et son Bureau examinent régulièrement les travaux statistiques menés dans la région, procèdent à des examens approfondis et organisent des séminaires pour étudier les questions fondamentales et les nouveaux thèmes de la statistique officielle. La Conférence approuve les principaux produits, directives et recommandations élaborés dans le cadre de son programme de travail.

28. À sa réunion plénière annuelle, la Conférence se penche sur une sélection de thématiques nouvelles qui présentent un grand intérêt pour les chefs des organismes nationaux de statistique. Les thèmes sont choisis par le Bureau de la Conférence en fonction de l'intérêt exprimé par les pays et en tenant compte des faits nouveaux et des priorités les plus urgentes.

29. Le Bureau dirigera les travaux statistiques menés dans le cadre de la Conférence et se réunira deux fois en 2024 pour examiner de manière approfondie certaines questions, par exemple les cas d'utilisation pour de nouvelles bases de population ; la liaison de données issues de différents domaines et de différentes sources ; l'actualité et la fréquence des statistiques officielles ; et l'utilisation de microdonnées administratives pour les statistiques sur le climat, l'énergie et l'environnement. Certains des examens qu'il a déjà menés donneront lieu à des travaux de suivi en 2024 :

- À la suite de l'examen approfondi mené en février 2023 sur la question de la cohésion sociale, une équipe spéciale a été constituée pour recueillir des informations sur la manière dont le concept de cohésion sociale est mesuré dans les différents pays et pour recenser les bonnes pratiques. Il est prévu que l'équipe spéciale présente son rapport en octobre 2025.

- À la suite de l'examen approfondi des groupes difficiles à atteindre dans les sources administratives mené en février 2023, une équipe spéciale s'emploiera à recenser les types de groupes difficiles à atteindre dans les différents pays et à recueillir les meilleures pratiques en matière d'utilisation des informations sur les populations difficiles à atteindre provenant de sources administratives.
- À la suite de l'examen approfondi de la mesure du bien-être mené en février 2023, le Bureau de la Conférence des statisticiens européens a constitué une équipe spéciale chargée d'élaborer des directives sur ce sujet à l'intention des pays qui produisent ou envisagent de produire des indicateurs de bien-être. Il est prévu que l'équipe spéciale achève son rapport en octobre 2025.
- À la suite de l'examen approfondi de l'éthique des données mené en octobre 2022, un séminaire de la Conférence intitulé « L'éthique des données : un facteur clef de l'acceptabilité sociale » a été organisé en juin 2023. Le Bureau a débattu de la suite à donner à sa réunion d'octobre 2023, en tenant compte des travaux en cours dans le cadre du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle, et fera rapport à la Conférence sur la question à la réunion plénière de 2024.
- À la suite de l'examen approfondi de la collaboration avec les fournisseurs de données du secteur privé, d'un séminaire de la Conférence sur la question tenu en 2022 et de l'adoption de la Déclaration sur l'accès aux données détenues par le secteur privé et leur utilisation aux fins de la production de statistiques officielles, une équipe spéciale recueille les meilleures pratiques en matière de collaboration avec les fournisseurs de données du secteur privé, en s'appuyant sur les résultats d'une enquête menée auprès des pays en 2022.
- À la suite de l'examen approfondi des moyens de mesurer la pauvreté subjective mené en octobre 2021, une équipe spéciale s'emploie à élaborer un guide sur ce thème, y compris un ensemble d'indicateurs pertinents qui pourraient être utilisés à des fins de comparaison internationale. Le guide devrait être présenté à la Conférence pour approbation en 2024.
- À la suite de l'examen approfondi de la mesure de l'économie circulaire mené en février 2020, une équipe spéciale s'emploie à élaborer des directives concrètes sur la mesure de l'économie circulaire, dans lesquelles elle préciserait les termes clefs et leur définition et recenserait les statistiques essentielles, les indicateurs les plus importants et les principales sources de données. La Conférence a approuvé la Partie A des Directives en juin 2023, et le travail d'élaboration va se poursuivre sur la Partie B des Directives, où figureraient des indications sur les sources de données et l'utilisation d'indicateurs, des précisions sur les activités de collaboration institutionnelle requises et de nouvelles études de cas.

B. Travaux méthodologiques sur les normes, directives et recommandations statistiques

30. L'objectif des travaux méthodologiques est d'élaborer et de promouvoir des normes, directives et recommandations internationales afin d'améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques officielles ainsi que l'efficacité de la production de statistiques comme demandé par les pays. Les domaines de travail méthodologique sont présentés sous forme résumée à la figure 3.

31. Les travaux méthodologiques sont menés par des équipes de spécialistes constituées par la Conférence ou son Bureau, qui chargent ces équipes d'accomplir des tâches particulières et définissent précisément leur mandat, leur composition, leurs objectifs et le calendrier de leurs activités, en prévoyant pour chacune une clause d'extinction. La Division de statistique de la CEE organise les réunions de ces groupes, fait appel à eux, les dirige et les aide à tirer parti de leurs connaissances et de leur expérience pour établir des normes, des directives, des recommandations et des répertoires de pratiques optimales. La CEE assure le secrétariat des équipes et leur fournit des moyens tels que des wikis, qui servent à créer des espaces de travail communs et des forums de discussion, et organise des manifestations en

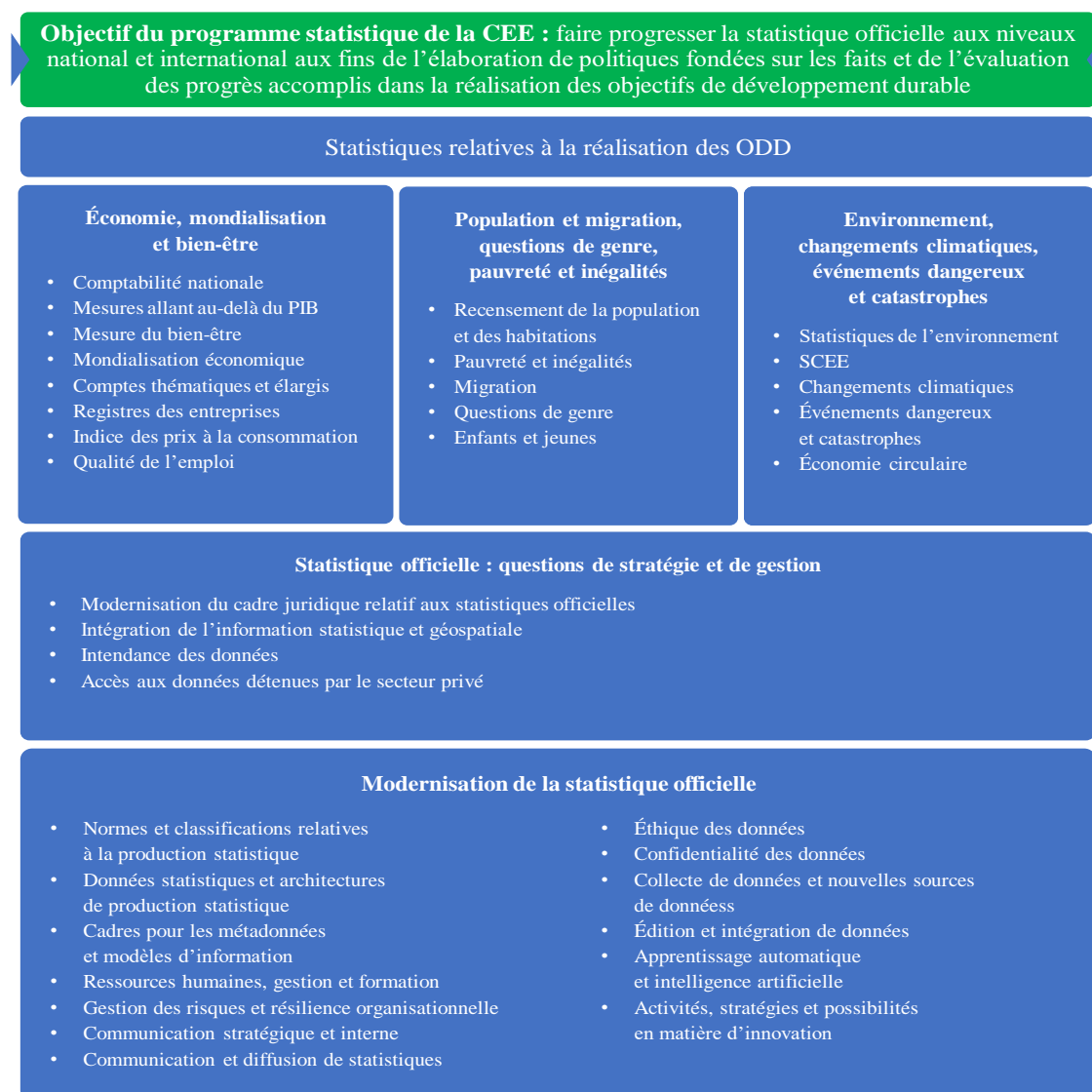
ligne, qui permettent de mettre en relation les experts et de favoriser leur collaboration. Certaines équipes utilisent des méthodes de travail modernes, telles que les « sprints », pour atteindre leurs objectifs dans des délais serrés. La plupart des travaux sont réalisés en utilisant des formes de collaboration en ligne. Parallèlement, des réunions périodiques d'experts en présentiel rendent possibles des discussions plus approfondies, la formation de réseaux professionnels et le maintien de l'esprit d'équipe et de la motivation, sur lesquels la collaboration en ligne peut s'appuyer.

32. Afin de garantir la qualité et la pertinence des produits, toutes les normes, recommandations et directives élaborées par les équipes de spécialistes sont soumises pour consultation à tous les membres de la Conférence (près de 70 pays de la région de la CEE et d'ailleurs) avant leur approbation par la Conférence elle-même.

33. Les trois équipes spéciales chargées des questions suivantes prévoient de soumettre leurs recommandations pour approbation à la réunion plénière de la Conférence en 2024 : moyens de mesurer la pauvreté subjective ; le rôle des organismes nationaux de statistique dans la réalisation des objectifs en matière de climat ; et la mesure des événements dangereux et des catastrophes.

Figure 3

Travaux méthodologiques de la Division de statistique de la CEE



1. Statistiques relatives aux objectifs de développement durable

34. Les travaux statistiques de la CEE englobent tous les ODD et y contribuent en aidant les organismes nationaux de statistique à faciliter la communication par les pays des statistiques qui s’y rapportent. En 2024, la CEE continuera d’améliorer la **plateforme régionale de données sur les indicateurs relatifs aux ODD**, qu’elle a créée en 2020. Elle administre également le Centre de connaissances sur les statistiques des ODD, qui met à disposition des informations plus détaillées sur ses travaux dans ce domaine ainsi que des ressources utiles pour les experts.

35. En 2021, la Conférence a approuvé la deuxième édition de sa publication phare intitulée *Conference of European Statisticians Road Map on Statistics for Sustainable Development Goals* (Plan d’action de la Conférence des statisticiens européens dans le domaine des statistiques relatives aux objectifs de développement durable), qui est largement utilisée par les pays et les organisations internationales. En 2024, elle poursuivra les travaux visant à aider les pays à tirer parti de cette deuxième édition de la publication. Les travaux que la CEE consacre aux statistiques sur les ODD sont dirigés et coordonnés par le Groupe directeur des statistiques pour les ODD de la Conférence, qui définit les priorités et met en évidence des mesures concrètes et des outils susceptibles d’être utiles aux pays dans ce domaine. En 2024, les éléments prioritaires comprennent l’élaboration d’un concept pour des supports de formation sur le rôle des organismes nationaux de statistique (ONS) dans la réalisation des ODD, destinés principalement au nouveau personnel des ONS, et des travaux sur les évaluations de la disponibilité des indicateurs relatifs aux ODD. Un axe de travail important consistera à analyser les enseignements que les ONS peuvent tirer des travaux sur les ODD.

36. Le Groupe directeur encouragera l’utilisation des outils élaborés par ses équipes spéciales. Une équipe spéciale chargée du renforcement des capacités statistiques a élaboré une matrice qui sert d’outil d’auto-évaluation aux organismes de statistique pour recenser leurs besoins et leurs priorités communes en matière de renforcement des capacités. Une autre équipe spéciale a réalisé des supports de formation destinés à aider les pays à transmettre automatiquement leurs données au DataLab de la Division de statistique au format SDMX. Une troisième équipe spéciale a mis au point un **outil d’auto-évaluation de la disponibilité des indicateurs des ODD** dans les pays. L’outil a été perfectionné en tenant compte des observations reçues lors des essais effectués dans un certain nombre de pays.

37. Une équipe spéciale de la **communication des statistiques au service des ODD** poursuivra ses travaux d’élaboration de supports de formation visant à rendre plus efficace la communication de la place des statistiques sur les ODD et de l’importance de leur diffusion aux différentes parties prenantes. L’objectif actuel est de constituer un référentiel de bonnes pratiques en faisant le point par quinzaines, avec des réunions bihebdomadaires de l’équipe spéciale sur des sujets précis liés à la communication des données sur les ODD.

38. En 2020, la CEE a lancé sa **plateforme régionale de données sur les indicateurs relatifs aux ODD**, qui comprend un tableau de bord et une base de données sur certains indicateurs (disponibles en anglais et en russe), ainsi qu’un centre de connaissances. En 2024, elle améliorera le tableau de bord et la base de données, notamment en y augmentant le nombre d’indicateurs.

39. Depuis 2020, la Division de statistique établit chaque année un **rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD**. Dans le rapport de 2024, elle évaluera les progrès enregistrés par les pays de la région de la CEE dans la réalisation des ODD et des cibles connexes en se fondant sur les données disponibles au niveau international et en employant une méthode statistique de pointe que les cinq commissions régionales de l’ONU utilisent couramment. Ce rapport sera élaboré en coopération avec les entités et les équipes de pays représentées au sein du Groupe régional de coordination des Nations Unies pour les données et les statistiques en Europe et en Asie centrale.

40. En outre, la Division de statistique mène au niveau national des activités de renforcement des capacités méthodologiques et statistiques dans les domaines démographique, social, économique et environnemental afin d’éclairer la prise des décisions en lien avec les ODD. Les travaux thématiques sont décrits dans les sections ci-après.

2. Économie, mondialisation et bien-être

41. La CEE collabore avec les pays à l'élaboration et à l'application de normes et de recommandations internationales sur la comparabilité et la qualité des statistiques économiques, car des données comparables et de qualité sont indispensables au calcul de nombreux indicateurs relatifs aux ODD, y compris ceux dont le produit intérieur brut (PIB) est le dénominateur. Elle contribuera également à l'initiative « Beyond GDP » visant à ne pas prendre en compte le seul PIB. Les principaux domaines prioritaires pour 2024 comprennent : la mesure de la croissance économique, du bien-être et de la durabilité ; la mondialisation ; l'économie informelle, les registres statistiques des entreprises ; la qualité de l'emploi et les nouvelles formes d'emploi ; et les statistiques sur les prix.

42. La CEE promeut **l'application et l'actualisation du Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008)** pour favoriser la communication de données de grande qualité, susceptibles d'éclairer les activités d'analyse économique et l'élaboration des politiques économiques. Les réunions du Groupe d'experts de la comptabilité nationale (organisées conjointement avec Eurostat et l'OCDE) seront l'occasion d'informer les pays des progrès accomplis dans l'élaboration du SCN 2025, de solliciter leurs avis et de faciliter la mise à l'essai et l'application des recommandations formulées concernant la mesure de la mondialisation, la transition numérique, le bien-être et la durabilité, l'économie informelle ainsi que la communication. Des questions portant sur l'initiative « Beyond GDP », sur la mesure des ODD et sur la reprise post-COVID-19 seront également abordées. La CEE continuera également d'appuyer, en coopération avec d'autres partenaires régionaux, l'application du SCN ainsi que le processus de consultation et de mise à l'essai des recommandations sur la version actualisée du SCN en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale ainsi qu'en Europe du Sud-Est.

43. De meilleures mesures sont nécessaires pour rattacher le développement économique à un cadre plus large de mesure du bien-être et de la durabilité. La CEE a publié plusieurs guides destinés à aider les pays à élaborer des statistiques comparables au niveau international sur le capital humain, les tâches domestiques non rémunérées, l'éducation et la formation. Ces guides feront partie intégrante du SCN actualisé. En 2024, la CEE continuera de promouvoir l'application de ces guides.

44. En 2021, la CEE a lancé un inventaire en ligne des **comptes thématiques et élargis** produits par les pays. En 2024, la CEE mettra à jour l'inventaire et créera un nouveau site Web convivial qui facilitera la mise en commun de données d'expérience et de bonnes pratiques entre les pays, y compris pour la production des comptes thématiques et élargis inclus dans la version de 2025 du SCN.

45. À l'ère de la mondialisation, les activités des entreprises sont intégrées dans des chaînes de valeur internationales complexes, de sorte que l'établissement de comptes « nationaux » est un exercice de plus en plus délicat. Il devient donc nécessaire, pour établir des statistiques, d'**échanger des données économiques** entre pays, comme cela est expliqué dans le Guide pour la mesure de la production mondiale (*Guide to Measuring Global Production*) (CEE, 2015). En 2021, la CEE a publié le Guide pour la mise en commun des données économiques dans les statistiques officielles (*Guide to Sharing Economic Data in Official Statistics*). En 2024, elle continuera à promouvoir la mise en application des guides et contribuera aux travaux de l'équipe spéciale des accords de partage de données, dirigée par le FMI, qui travaille dans le cadre de la troisième phase de l'Initiative du Groupe des Vingt contre les lacunes en matière de données (DGI-3).

46. La CEE va également collaborer avec d'autres groupes d'experts internationaux dont les travaux ont trait aux **effets de la mondialisation sur les statistiques économiques**, comme le projet d'Eurostat sur les comptes mondiaux intégrés, le Comité d'experts de l'ONU chargé des statistiques relatives aux entreprises et au commerce, le réseau de statisticiens économistes de l'ONU, et des groupes d'experts de l'OCDE.

47. À la suite de son examen approfondi de la **mesure du bien-être**, en 2023 le Bureau de la Conférence des statisticiens européens a constitué une équipe spéciale chargée d'élaborer des directives sur ce sujet à l'intention des pays qui produisent ou envisagent de produire des indicateurs de bien-être. Ces directives auront pour objet de synthétiser les cadres existants pour en faire des recommandations opérationnelles, en mettant l'accent sur

les indicateurs de base du bien-être pour lesquels l'harmonisation et l'amélioration de la comparabilité internationale sont possibles. Elles arrêteront la typologie et des définitions et fourniront des conseils sur les sources de données et les méthodes de compilation et de communication. Il est prévu que l'équipe spéciale achève son rapport en 2025.

48. Au cours des deux dernières années, les hausses de prix des biens et services ont ravivé l'intérêt pour l'**indice des prix à la consommation** (IPC) et son rôle dans la mesure de l'impact de l'inflation sur le niveau de vie des ménages. La CEE est membre du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix (avec la Banque mondiale, Eurostat, le FMI, l'OCDE et l'OIT) qui coordonne les travaux internationaux sur les statistiques des prix. En coopération avec l'OIT, la CEE-ONU organise tous les deux ans des réunions du Groupe d'experts des indices des prix à la consommation. La prochaine réunion du Groupe, qui aura lieu en 2025 portera, entre autres, sur l'utilisation de sources de données (y compris les mégadonnées et les données administratives), sur la mise en place de systèmes de production résilients et sur l'utilisation des indices des prix à la consommation pour mesurer le niveau de vie des ménages.

49. La CEE appuie l'élaboration de **registres statistiques des entreprises**, qui sont indispensables à la collecte et à la production efficaces de statistiques économiques. La CEE soutient la mise en application des Directives sur les registres statistiques des entreprises (*Guidelines on Statistical Business Registers*) (CEE, 2015) par les organismes nationaux de statistique. En coopération avec Eurostat et l'OCDE, la CEE organisera en 2024 la réunion biennale du Groupe d'experts des registres des entreprises pour débattre de la modernisation des registres des entreprises, de l'utilisation des données administratives et des difficultés associées à la mesure de l'économie numérique, de la mondialisation et des entreprises multinationales.

50. Conjointement avec Eurostat, l'OCDE et l'OIT, la CEE contribue aux travaux internationaux sur la **mesure de la qualité de l'emploi**, qui répondent à la demande de données sur les aspects qualitatifs de l'emploi en complément des statistiques traditionnelles sur la population active. En 2024, la CEE organisera la réunion biennale du Groupe d'experts de la mesure de la qualité de l'emploi afin de débattre des questions actuelles et émergentes. En outre, le Groupe directeur de la mesure de la qualité de l'emploi envisagera une mise à jour du Manuel sur la mesure de la qualité de l'emploi (*Handbook on Measuring the Quality of Employment*) (CEE, 2015) compte tenu de la révision des normes de l'OIT, des données d'expérience nationales et des questions nouvelles.

51. De **nouvelles formes d'emploi** sont apparues au cours des dix dernières années, avec l'essor de l'économie des plateformes, de l'économie à la tâche et du télétravail. Cet essor a d'importantes incidences économiques et sociales, et les décideurs sont de plus en plus demandeurs de statistiques permettant d'analyser l'évolution du marché du travail. C'est pour y répondre que le Manuel sur les formes d'emploi (*Handbook on Forms of Employment*) a été élaboré et que la Conférence l'a adopté en juin 2022. Le Manuel a pour objet d'aider les pays à produire des statistiques relatives aux formes d'emploi qui soient pertinentes, cohérentes et comparables au niveau international. En 2024, la CEE assurera le suivi des thèmes de travail recensés dans le Manuel, notamment les questions conceptuelles, les problèmes de mesure et la mise en commun des données d'expérience des pays.

3. Population et migration, questions de genre, pauvreté et inégalités

52. La demande de données sur le bien-être de la population, l'environnement social et les changements démographiques est croissante. En 2024, les travaux seront axés sur la pauvreté et les inégalités, la migration, les questions de genre, l'enfance, et les recensements de la population et des habitations. Nombre des obstacles auxquels se heurtent les statisticiens sont liés à la nécessité d'accroître l'utilisation des données administratives et de recueillir des données sur des groupes de population difficiles à atteindre. Ce domaine d'activité revêt une importance particulière pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des ODD, car de nombreux indicateurs intègrent des données démographiques dans leur dénominateur et doivent être ventilés selon le sexe, le statut migratoire et d'autres variables. En 2024, une équipe spéciale se penchera sur la typologie et la mesure des groupes difficiles à atteindre dans les sources administratives. En février 2024, le Bureau de la Conférence a procédé à un examen approfondi de la liaison de données issues de différents domaines et de différentes sources.

53. La CEE aide les pays à organiser, produire, traiter et diffuser les données issues de leurs **recensements de la population et des habitations**. Les recensements constituent le socle même des systèmes statistiques. Ils fournissent des informations de base, qui sont utilisées pour planifier la mise en place des infrastructures et des services publics, ainsi que pour produire des indicateurs relatifs aux ODD et de nombreuses autres statistiques dont la population est le dénominateur. Ils couvrent l'ensemble de la population et permettent d'établir des statistiques concernant différents petits groupes de population dont la prise en compte est essentielle pour que personne ne soit laissé de côté dans la réalisation des objectifs du Programme 2030.

54. La résolution du Conseil économique et social sur le Programme mondial de recensement de la population et des logements (2020) définit un mandat à l'échelle mondiale. En 2022, 13 équipes spéciales relevant du Groupe directeur sur les recensements de la population et des habitations institué par la Conférence ont entamé l'élaboration des recommandations de la Conférence en vue du cycle de recensements de 2030, travail qui s'étalera sur plusieurs années. En 2024, elles analyseront les résultats de l'enquête exhaustive sur les pratiques nationales en matière de recensements appliquées au cours du cycle de 2020 et élaboreront le texte des recommandations pour le cycle de 2030. La réunion d'experts et l'atelier de renforcement des capacités prévus en octobre 2024 seront l'occasion pour les équipes spéciales de présenter les progrès accomplis à l'ensemble de la communauté des experts du recensement, en les associant à la résolution de tout problème mis en lumière au cours des travaux. Les résultats de cette enquête exhaustive seront regroupés dans une publication et un outil interactif en ligne afin de permettre des analyses détaillées de la manière dont les pays de la région mènent leurs recensements.

55. La CEE s'emploie à promouvoir l'échange de données d'expérience et les travaux méthodologiques sur **la mesure de la pauvreté et des inégalités**. Pour pouvoir mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des ODD relatifs à l'élimination de la pauvreté (objectif 1) et à la réduction des inégalités (objectif 10), il faut un ensemble comparable, multidimensionnel et cohérent d'indicateurs. En 2024, la CEE organisera une réunion d'experts pour faire avancer les travaux méthodologiques sur les besoins additionnels en matière de statistiques sur la pauvreté et les inégalités. L'équipe spéciale des moyens de mesurer la pauvreté subjective achèvera ses travaux sur un ensemble d'indicateurs de la pauvreté subjective qui pourraient être utilisés pour des comparaisons internationales et pour fournir des orientations aux organismes nationaux de statistique. Une équipe spéciale s'emploiera en 2024 à recueillir des informations sur la manière dont le concept de cohésion sociale est mesuré dans les différents pays et à recenser les bonnes pratiques. La CEE continuera de promouvoir l'utilisation de son module d'enquête harmonisé sur la mesure de la pauvreté. Elle mènera ses travaux en se fondant sur les orientations méthodologiques à sa disposition, notamment sur les documents suivants : le Guide sur la mesure de la pauvreté (*Guide on Poverty Measurement*) (CEE, 2017), le Guide sur la ventilation des données relatives à la pauvreté (*Poverty Measurement: Guide to Data Disaggregation*) (CEE, 2020) et le document sur les méthodes de mesure de l'exclusion sociale (*Approaches to Measuring Social Exclusion*) (CEE, 2022).

56. La CEE s'emploie à améliorer la disponibilité, la qualité et la comparabilité internationale des **statistiques migratoires**. Cela répond à la forte demande de collecte et d'utilisation de données sur ce sujet, exprimée, entre autres, dans le premier objectif du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières que l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté en 2018. Dix indicateurs relatifs aux ODD ont directement trait à la migration et 24 autres doivent être ventilés selon le statut migratoire. À sa réunion de 2024, le Groupe d'experts des statistiques migratoires examinera comment mesurer la migration au moyen de données administratives et de nouvelles sources de données, les résultats des recensements de population du cycle 2020 en matière de données migratoires, ainsi que des questions relatives à la définition de la migration et de la mobilité internationales et à la mesure de l'émigration. La CEE continuera d'actualiser et d'améliorer son centre d'échange d'informations sur les statistiques migratoires (Clearing House on Migration Statistics) pour renforcer l'utilisation et l'échange de données sur la migration. Elle continuera aussi de promouvoir l'utilisation de son module d'enquête harmonisé sur la mesure de la migration et des envois de fonds pour améliorer la disponibilité et la comparabilité des données dans ces domaines.

57. Les travaux que la CEE consacre aux **statistiques genrées** visent à promouvoir le partage de connaissances et de données d'expérience et à renforcer les capacités dans les domaines où les données et les indicateurs de l'égalité des sexes font défaut. Il est nécessaire d'améliorer les statistiques genrées pour assurer le suivi des ODD, en particulier pour ce qui est de parvenir à l'égalité des sexes et d'autonomiser toutes les femmes et les filles (objectif 5), et d'élaborer des politiques tenant compte des questions de genre. En 2024, le Groupe directeur des statistiques genrées élaborera un plan de travail méthodologique sur la mesure des stéréotypes de genre et de la discrimination fondée sur le genre, et recueillera des informations sur les nouvelles pratiques nationales de mesure de la violence à l'égard des femmes facilitée par les technologies. La CEE continuera de promouvoir au niveau national l'utilisation de sa panoplie d'outils pour la formation des utilisateurs de statistiques genrées (*Toolkit for training users of gender statistics*) et l'application de ses orientations sur la communication de statistiques genrées (*Guidance on Communicating Gender Statistics*) et sur la mesure de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les femmes et les hommes (*Guidance on measuring the impact of the COVID-19 pandemic on women and men*).

58. En 2022, la CEE a publié des orientations qui fournissent des recommandations pour une meilleure harmonisation, dans les pays participant à la Conférence, des définitions, des méthodes et des approches concernant les **statistiques sur les enfants**. En 2024, la CEE, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), organisera pour la première fois une réunion d'experts pour les points de contact pour les statistiques relatives aux enfants dans les organismes nationaux de statistiques, dans d'autres organismes nationaux concernés et dans des organisations internationales. L'objectif est de soutenir les pays dans la mise en application des orientations sur les statistiques relatives aux enfants (*Guidance on statistics on children*) et de déterminer quels domaines sont prioritaires pour le travail méthodologique. La réunion devrait aborder l'harmonisation des concepts et les questions liées à l'utilisation d'enquêtes et de données administratives, y compris les cadres juridiques et déontologiques propres aux données sur les enfants.

4. Environnement, changements climatiques et événements dangereux et catastrophes

59. Les activités de la CEE dans ce domaine visent à améliorer les statistiques qui présentent un grand intérêt pour les politiques de l'environnement et qui sont nécessaires pour établir de nombreux indicateurs relatifs aux ODD. En 2024, les principales priorités comprendront les statistiques et les indicateurs ayant trait aux changements climatiques, les statistiques environnementales, le Système de comptabilité environnementale et économique (SCEE) et les statistiques relatives aux événements dangereux et aux catastrophes (y compris la pandémie de COVID-19) et la mesure de l'économie circulaire.

60. Parmi les trois piliers du développement durable (économie, société et environnement), c'est pour le pilier « environnement » que les données sont les moins nombreuses. Selon les estimations du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), les données sont insuffisantes pour 58 % des indicateurs environnementaux relatifs aux ODD, de sorte qu'il est difficile d'évaluer les progrès accomplis et de cerner les enjeux en matière d'environnement⁵. La collecte de données sur les ODD relatifs à l'environnement (objectifs 6, 14 et 15, par exemple) pose problème à tous les pays, surtout à ceux dont les systèmes statistiques sont moins développés. L'Équipe spéciale conjointe du Comité des politiques de l'environnement de la CEE et de la Conférence continuera de promouvoir l'augmentation de la quantité et de la qualité des statistiques environnementales dans les pays d'Europe orientale, du Caucase, d'Asie centrale et d'Europe du Sud-Est conformément aux Directives de la CEE pour l'application des indicateurs environnementaux dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (*UNECE Guidelines for the Application of Environmental Indicators in Eastern Europe, Caucasus and Central Asia*). Elle est en train de réviser ces directives pour les harmoniser avec les indicateurs relatifs aux ODD, le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et le SCEE. Ces travaux déboucheront sur l'élaboration d'un ensemble révisé d'indicateurs et de statistiques que les statisticiens de la région seront encouragés à utiliser dans le cadre de leurs activités ordinaires

⁵ Measuring Progress: Environment and the SDGs (PNUE, 2021). <https://www.unep.org/resources/publication/measuring-progress-environment-and-sdgs>.

de production de statistiques. Les activités de l'Équipe spéciale conjointe contribuent à l'amélioration du Système paneuropéen de partage d'informations sur l'environnement et sont menées en étroite coopération avec l'Agence européenne pour l'environnement, Eurostat et la Division de statistique de l'ONU.

61. Conjointement avec l'OCDE, la CEE appuie l'utilisation du Système de comptabilité environnementale et économique (SCEE) dans la région. Il s'agit notamment de renforcer la capacité des pays à utiliser le SCEE, d'offrir un espace propice à l'échange de connaissances et de données d'expérience, d'évaluer la disponibilité des données, de mettre au point des méthodes de collecte des données nécessaires et de trouver de nouvelles sources de données. Les travaux se poursuivront en 2024 et seront centrés sur l'utilisation du SCEE pour produire des statistiques et des indicateurs à propos des risques de catastrophes et de l'économie circulaire, sur la recherche de nouvelles techniques et de nouvelles sources de données pour l'établissement des comptes du SCEE (y compris les comptes écosystémiques), sur l'utilisation du SCEE dans l'action publique, sur les stratégies de communication et sur la coordination des travaux à l'échelle de la région. La CEE s'emploiera également à renforcer la capacité des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale à compiler des statistiques environnementales et à utiliser le SCEE.

62. Alors que les **changements climatiques** touchent tous les aspects de l'économie et de la société, les organismes nationaux de statistique doivent fournir toujours plus de données pour alimenter les politiques et les analyses se rapportant au climat. Le Forum annuel d'experts de la CEE destiné aux producteurs et utilisateurs de statistiques relatives aux changements climatiques est un lieu de collaboration, d'échange d'idées et de mise en commun de données d'expérience, qui sera consacré à l'examen de concepts et de problèmes de mesure et à la délimitation des domaines dans lesquels des orientations pratiques sont nécessaires. En 2023, une équipe spéciale a commencé à élaborer des orientations sur le rôle des organismes nationaux de statistique dans la réalisation des objectifs climatiques nationaux – informations communiquées au titre de l'Accord de Paris, répondant aux besoins des décideurs nationaux dans les domaines de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de ces changements, et diffusées auprès du public sur les questions relatives au climat. En 2024, le document d'orientation devrait être présenté à la Conférence pour approbation. Le Groupe directeur sur les statistiques relatives aux changements climatiques continuera de recueillir les bonnes pratiques des producteurs de statistiques relatives aux changements climatiques au moyen d'une plateforme wiki et en procédant à son exercice annuel de collecte et de partage d'informations en la matière (*Climate Change-Related Statistics in Practice*), et contribuera à l'application des recommandations de la Conférence sur les statistiques relatives aux changements climatiques (*CES Recommendations on Climate Change-related Statistics*), qui proposent de développer les statistiques dans ce domaine suivant des approches holistiques et systémiques. Le Groupe s'intéressera également à la mise en application de l'ensemble d'indicateurs principaux relatifs aux changements climatiques (*set of core climate change-related indicators*) approuvé par la Conférence en juin 2020.

63. La CEE fait collaborer des statisticiens et des experts des risques de catastrophe, y compris des experts du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR), pour promouvoir l'établissement de statistiques officielles sur les **catastrophes et les événements dangereux**. En 2021, la Division de statistique de la CEE a organisé, en collaboration avec le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques relatives aux catastrophes (IAEG-DRS), le premier Forum mondial d'experts destiné aux producteurs et utilisateurs de statistiques relatives aux catastrophes, réunissant des statisticiens, des spécialistes de la gestion des risques, des chercheurs et des organisations non gouvernementales. La Division de statistique de la CEE contribue à ces forums, qui sont devenus annuels et qui visent à améliorer les statistiques officielles afin de mieux gérer et suivre les risques de catastrophe et de prendre en compte les enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 en ce qui concerne les données. En juin 2023, la Conférence a approuvé l'Ensemble d'indicateurs de base relatifs aux risques de catastrophe, qui sera mis à l'essai et affiné par l'Équipe spéciale de la mesure des événements dangereux et des catastrophes. L'Équipe spéciale élaborera en outre des directives pratiques pour la mise en application et contribuera aux activités de l'UNDRR pour soutenir l'utilisation dans les statistiques du contenu du rapport technique de l'UNDRR et du Centre sismologique international intitulé *Sendai Hazard Definition and Classification Review Technical Report*.

64. Les initiatives en faveur du passage à une **économie circulaire** se multiplient dans de nombreux pays et à l'échelle de l'Union européenne. En juin 2023, la Conférence a approuvé les Directives conjointes de la CEE et de l'OCDE sur la mesure de l'économie circulaire (Partie A), qui fournissent une base conceptuelle et une série d'indicateurs proposés pour la mesure de l'économie circulaire. En 2024, l'Équipe spéciale de la mesure de l'économie circulaire poursuivra ses travaux avec l'élaboration de directives pour la mise en application, la définition des statistiques et sources de données essentielles (avec une attention particulière pour le SCEE et le Cadre pour le développement des statistiques environnementales) et une description de la collaboration institutionnelle requise.

5. Statistique officielle : questions de stratégie et de gestion

65. Le premier des Principes fondamentaux de la statistique officielle se lit comme suit : « La statistique officielle constitue un élément indispensable du système d'information de toute société démocratique, fournissant aux administrations publiques, au secteur économique et au public des données [...]. À cette fin, des organismes responsables de la statistique officielle doivent établir les statistiques officielles selon un critère d'utilité pratique et les rendre disponibles, en toute impartialité, en vue de rendre effectif le droit d'accès des citoyens à l'information publique ». Pour que cet engagement puisse être honoré, il faut que la statistique officielle soit fondée sur une base juridique et institutionnelle solide. Étant donné que le paysage de la production des statistiques évolue rapidement, l'infrastructure législative et institutionnelle doit appuyer l'élaboration de nouveaux modèles d'activité, l'établissement de partenariats et l'utilisation de nouvelles sources de données et de technologies novatrices pour faciliter la modernisation de la statistique officielle. Les activités que mène la CEE dans ce domaine visent à renforcer la réactivité, la responsabilité et la transparence des institutions de statistique afin de garantir l'accès à des informations de grande qualité, comme le prévoient les ODD (objectif 16).

66. En 2024, la CEE continuera de fournir aux organismes nationaux de statistique une plateforme pour leur permettre d'échanger des données d'expérience dans la **modernisation des cadres juridiques et institutionnels de la statistique officielle** et d'échanger sur les nouveaux enjeux qui posent des problèmes juridiques aux systèmes nationaux de statistique. La révision de la loi générique sur la statistique officielle (*Generic Law of Official Statistics*) lancée en 2023 se poursuivra en 2024, en fonction des enseignements tirés de l'application de la loi dans plus de 20 pays à travers le monde.

67. Alors que le paysage de la production et du partage des données connaît une expansion et une évolution rapides, les organismes nationaux de statistique ont la possibilité de réévaluer leur position et leur rôle dans l'écosystème de données de leur pays. En juin 2023, la Conférence a approuvé un rapport intitulé *Data Stewardship and the Role of National Statistical Offices in the New Data Ecosystem* (Gestion des données et rôle des organismes nationaux de statistique dans le nouvel écosystème de données). En 2024, les travaux se poursuivront en vue d'aider les organismes nationaux de statistique à assumer un rôle d'intendants des données dans différents contextes nationaux. Il est prévu que les travaux soient axés sur un ensemble de responsabilités fondamentales des organismes nationaux de statistique en tant qu'intendants des données et sur les défis, les obstacles et les possibilités qui s'y rapportent, et qu'ils comprennent des exemples pratiques de mise en application de l'intendance des données dans des pays.

68. Il est de plus en plus important d'intégrer **l'information statistique et l'information géospatiale**, et donc de consolider les partenariats entre statisticiens et experts de l'information géospatiale. Dans sa résolution [E/2016/L.28](#), le Conseil économique et social « demande que les commissions régionales apportent l'appui nécessaire, sur demande et selon qu'il convient, aux activités des organes régionaux relevant de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ». Après la réunion plénière conjointe que la Conférence a tenue avec le Comité régional Europe des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale en 2022, la CEE continuera de promouvoir le dialogue entre les organismes nationaux chargés respectivement de l'information géospatiale et de l'information statistique. Elle envisage d'autres activités conjointes, comme l'organisation d'un atelier avec Eurostat et la conduite de travaux sur les normes géospatiales et statistiques. L'objectif est de réunir des experts des organismes nationaux de statistique, de cartographie et d'information géospatiale pour promouvoir la mise en commun des bonnes pratiques.

6. Modernisation de la statistique officielle

69. Les producteurs de statistiques officielles travaillent dans un environnement en constante évolution, où le rythme des changements s'accélère chaque année. La nécessité de suivre les problématiques de plus en plus complexes en jeu dans la société et d'y répondre a fait augmenter la demande de statistiques officielles actualisées et désagrégées. De nombreux organismes de statistique adoptent de nouvelles sources de données telles que les données administratives et diverses formes de mégadonnées pour répondre à l'évolution des besoins des utilisateurs, mais cela fait naître des problèmes supplémentaires concernant les méthodes d'analyse, l'accès aux données, l'intégration des données, le respect de la déontologie et la protection de la vie privée. Dans le même temps, la concurrence croissante avec d'autres fournisseurs de données oblige les organismes de statistique à améliorer leur communication des produits statistiques tout en défendant la valeur des statistiques officielles et en promouvant leur image de marque en tant que fournisseurs de données de confiance.

70. La CEE travaille avec les organismes de statistique nationaux et internationaux pour créer des modèles, des normes, des cadres et des directives destinés à les aider dans leurs efforts de modernisation. Le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle, dont la CEE assure le secrétariat, oriente activement la modernisation des organismes de statistique. Il offre aux experts une plateforme commune où ceux-ci peuvent élaborer des solutions de manière flexible et agile par l'entremise de divers groupes d'experts, projets, ateliers et autres activités. Les travaux du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle sont menés par quatre groupes de modernisation (sur l'appui à la mise en application des normes du Groupe, sur les capacités et la communication, et sur l'application de la science des données et des méthodes modernes, plus le Réseau de recherche fondamentale) et dans le cadre de ses projets. Des réunions d'experts sont également organisées sur des sujets transversaux tels que la diffusion et la communication, la collecte de données, l'édition de données statistiques et le secret statistique, l'accent étant mis sur les faits nouveaux. Les priorités pour 2024 ont été définies lors d'un atelier annuel sur la modernisation que le Groupe a tenu à la fin de l'année 2023.

71. Pour répondre à la demande croissante de données alors que les ressources sont limitées, il est important de rendre le processus de production plus efficace et plus rentable. Les modèles mis au point dans le cadre du Groupe de haut niveau, tels que le Modèle générique du processus de production statistique (GSBPM), le Modèle générique d'activité des organismes statistiques (GAMSO), le Modèle générique d'informations statistiques (GSIM), l'Architecture commune des données statistiques (CSDA) et l'Architecture commune de la production statistique (CSPA), visent à aider les organismes de statistique à industrialiser et à moderniser leur système de production. Les modèles fournissent un langage commun pour faciliter les communications au sein des organisations et entre elles, ainsi que des cadres conceptuels pour analyser le chevauchement des travaux, ce qui facilite par conséquent la mise au point de services partagés. Le Groupe de modernisation chargé de l'appui à la mise en application des normes aide les utilisateurs des modèles élaborés sous l'égide du Groupe de haut niveau et dirige les travaux d'actualisation afin de garantir que les modèles restent pertinents dans l'environnement de travail des organismes de statistique, qui évolue rapidement. En 2024, le groupe travaillera à la révision du GSBPM et du GAMSO, entre autres.

72. Le Groupe de modernisation chargé de **l'application de la science des données et des méthodes modernes** réfléchit à la manière de concevoir des projets consacrés à la science des données et aux méthodes modernes et correspondant aux besoins liés à la modernisation des processus de production statistique, de les mettre en place, de les promouvoir, de les appuyer et de faciliter leur mise en place. Les équipes spéciales relevant de ce groupe de modernisation examinent des sujets tels que l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle, le choix de modèles appropriés pour différentes tâches analytiques, et les aspects organisationnels de l'édition de données basée sur l'apprentissage automatique dans la production de statistiques. Le Groupe examine actuellement ses futures activités.

73. Pour garantir leur adaptabilité et leur résilience, les organismes de statistique doivent pouvoir compter sur une main-d'œuvre moderne, flexible et agile. La **communication stratégique** et la gestion de l'image de marque sont devenues cruciales, tandis que l'influence des sources d'information non traditionnelles, telles que les médias sociaux, est plus forte

que jamais. Le Groupe de modernisation chargé des capacités et de la communication appuie les organismes de statistique en fournissant des directives sur les profils de compétences, la formation et les questions de gestion et de communication. Ce groupe travaille sur des sujets émergents dans le domaine de la **gestion des ressources humaines** et de la communication au sein des organismes de statistique, par exemple la déontologie dans les postes de direction, le changement de culture, l'avenir du travail et la communication stratégique en temps de crise (pendant la crise de l'inflation en 2023). Pour répondre à l'importance croissante de l'éthique pour l'acceptabilité sociale, le champ d'action de l'équipe spéciale de la déontologie dans les postes de direction a été élargi et un atelier sur l'éthique a été organisé du 26 au 28 mars 2024. D'autres travaux futurs du groupe sont en cours de discussion.

74. Le domaine des statistiques officielles doit veiller à s'adapter à l'évolution de l'environnement. Il y aura toujours de nouvelles technologies et de nouveaux outils, mais toutes les nouvelles idées ne sont pas pertinentes pour les statistiques officielles. Il est donc important de déterminer rapidement ce qui est pertinent et de discuter de la manière dont la communauté statistique peut collaborer de manière concrète. Le Réseau de recherche fondamentale est le **centre d'innovation** du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle. Il évalue les nouvelles possibilités de modernisation des statistiques officielles, telles que l'emploi de jumeaux numériques, l'échantillonnage non probabiliste et l'adoption de logiciels libres. Les débats sont axés sur les domaines les plus susceptibles d'aider les organismes de statistique. Des séances de présentation d'idées et d'autres manifestations sont organisées pour mettre en évidence de nouveaux domaines d'action qui pourraient intéresser les acteurs de la statistique officielle dans les années à venir. Le Réseau collabore également avec le Groupe de l'application de la science des données et des méthodes modernes pour étudier les possibilités qu'offrent les grands modèles de langage (LLM) tels que GPT (Generative Pre-trained Transformer) pour les organismes de statistique et pour lancer l'élaboration du livre blanc sur les LLM du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle. En 2024, le Réseau continuera d'examiner diverses questions nouvelles et émergentes et mettra en place des équipes de collaboration dont les travaux porteront sur de nouveaux domaines.

75. Chaque année, le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle sélectionne deux ou trois sujets liés aux nouvelles technologies et aux innovations qui appellent un effort concerté de la part de l'ensemble de la communauté statistique. Ces sujets sont ensuite traités sous la forme de projets annuels du Groupe. Par exemple, l'adoption de la technologie en cloud peut contribuer directement à la modernisation de la production statistique, mais nécessite d'importants changements financiers, culturels et organisationnels. Dans le cadre du **projet Cloud**, des directives et des recommandations ont été élaborées pour aider les organismes de statistique dans leur démarche d'adoption de l'informatique dématérialisée. Afin d'innover dans la manière dont les organismes de statistique peuvent concevoir conjointement des programmes de formation sur de nouvelles compétences et capacités, le **projet Meta-Academy** a étudié le modèle « Carpentries » et a créé un cours de formation commun sur Python afin de tester la faisabilité du modèle. Le projet **Data Governance Framework for Interoperability** (Cadre de gouvernance de données pour l'interopérabilité) a produit un cadre décrivant un ensemble d'éléments de gouvernance des données, de recommandations et de directives permettant de parvenir à l'interopérabilité des données dans les organismes de statistique. Pour 2024, deux projets ont été sélectionnés par le Groupe de haut niveau : Statistical Open-Source Software (Les logiciels statistiques libres) et Generative AI for Official Statistics (L'intelligence artificielle générative au service des statistiques officielles).

76. Les processus de production statistique impliquent souvent des fonctions communes à différents domaines, telles que **la collecte, l'édition, la confidentialité et la communication**. La CEE est l'une des rares institutions à organiser des réunions d'experts consacrées à l'examen de ces questions transversales liées à la production statistique et à réunir ainsi des experts de divers domaines pour la mise en commun de leurs connaissances et bonnes pratiques. En 2024, la CEE prévoit de tenir des réunions sur la collecte et l'édition de données statistiques.

C. Renforcement des capacités

77. La CEE a pour objectif de renforcer la capacité des systèmes statistiques nationaux de tous les pays membres, en particulier de ceux d'Europe orientale, d'Europe du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale, à appliquer les normes et directives internationales et à surmonter les obstacles à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le renforcement des capacités est directement lié à l'ODD 17 (« Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser »), et notamment aux cibles 17.18 et 17.19.

78. Une attention particulière est accordée à la promotion des Principes fondamentaux de la statistique officielle de l'ONU, qui constituent la base d'un cadre juridique et institutionnel solide pour les systèmes statistiques nationaux. Ces travaux suivent la stratégie de renforcement des capacités statistiques de la CEE (*UNECE Statistical Capacity Development Strategy*) (2018) qui étaye le principe selon lequel les activités de développement des capacités doivent répondre aux besoins de l'utilisateur.

79. Les activités de renforcement des capacités que mène la CEE sont notamment les suivantes :

- **Évaluations globales des systèmes statistiques nationaux**, examens stratégiques et examens sectoriels de certains domaines de la statistique officielle au niveau national ;
- **Ateliers** de renforcement des capacités ;
- **Prestation de services consultatifs** visant à répondre aux besoins particuliers des pays ;
- **Projets de terrain** exécutés en partenariat avec les organismes nationaux de statistique et les équipes de pays des Nations Unies ;
- Élaboration de directives méthodologiques et de supports de formation.

80. Les activités de renforcement des capacités sont menées en partenariat avec d'autres entités internationales, en particulier Eurostat, l'AELE, les équipes de pays des Nations Unies, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Division de statistique de l'ONU, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le PNUE, la Banque mondiale, CIS-STAT et d'autres partenaires bilatéraux ou multilatéraux.

81. Les activités de renforcement des capacités que mène la CEE sont fondées sur les conclusions et recommandations issues des évaluations globales des systèmes statistiques nationaux et des examens sectoriels. Ces évaluations, qui sont réalisées en coopération avec Eurostat et l'AELE, sont utilisées par divers donateurs actifs dans la région, notamment la Banque mondiale. Les rapports qui en sont issus donnent une image claire de l'état de développement de la statistique officielle dans les pays. Ils aident les autorités nationales à mieux programmer le développement à long terme de leurs statistiques et les donateurs internationaux à concentrer leurs activités de coopération technique sur les besoins recensés. Les évaluations globales ont débouché sur des plans d'action visant à améliorer les statistiques nationales dans tous les pays où elles ont été réalisées. Les évaluations globales de la Géorgie et du Kazakhstan ont été réalisées en 2023 et ont donné lieu à plusieurs activités de suivi. Des discussions sont en cours sur les prochains pays à évaluer.

82. La CEE continuera à exécuter en 2024 un projet financé par le Compte de l'ONU pour le développement qui a démarré en septembre 2022, en partenariat avec la Division de statistique de l'ONU, les autres commissions régionales de l'ONU, le PNUE et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Divers ateliers et autres activités de renforcement des capacités statistiques seront organisés au titre de ce projet, par exemple sur l'utilisation de nouvelles sources de données telles que les sources administratives pour le recensement ou l'utilisation de données issues des lecteurs de codes-barres et du moissonnage du Web pour les statistiques des prix.

83. Un projet de renforcement des capacités financé par la Fédération de Russie qui a pour but d'aider les pays de la CEI à fournir des statistiques et des indicateurs de grande qualité permettant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des ODD, l'accent étant mis en particulier sur les statistiques de l'environnement, se poursuivra en 2024.

D. Base de données statistiques de la CEE

84. La CEE tient à jour une **base de données statistiques** permettant aux pays membres d'accéder à des statistiques essentielles au moyen d'interfaces en ligne gratuites en anglais et en russe. Cette activité favorise le libre accès aux données et leur utilisation aux fins de la prise de décisions fondées sur des faits, comme l'exige le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

85. L'accent est mis sur la fourniture de données concernant des domaines d'une grande importance pour l'action des gouvernements et le système des Nations Unies, par exemple les objectifs de développement durable, les migrations, la mondialisation, l'égalité des sexes, la population, l'éducation, l'emploi, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, les accidents de la route, les transports intérieurs et les ressources forestières. La compilation de données sur ces sujets offre un aperçu des problèmes de mesure et aide à définir les priorités des travaux méthodologiques de la CEE visant à améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques nationales et à fournir un appui ciblé au développement des systèmes statistiques des pays.

86. La CEE continuera d'améliorer le tableau de bord sur les ODD : de nouveaux indicateurs seront proposés et de nouvelles fonctionnalités seront ajoutées pour permettre l'évaluation des progrès enregistrés par les pays de la région de la CEE dans la réalisation des ODD et des cibles connexes. Le tableau de bord permet à un large public de non-spécialistes d'obtenir rapidement et facilement, en anglais et en russe, dans des formats adaptés à la lecture sur ordinateur ou sur appareil mobile, des informations sur les progrès accomplis par les pays de la CEE dans la réalisation des ODD. Les données sont conservées dans l'infrastructure existante de la base de données statistiques de la CEE, ce qui donne aux utilisateurs la possibilité de créer des tableaux et des graphiques personnalisés et de consulter les métadonnées.

87. Afin d'alléger la charge de travail que représente pour les pays la communication des données, celles-ci sont recueillies auprès d'autres organisations internationales ou en coopération avec elles lorsque cela est possible. La CEE a poursuivi ses travaux de rationalisation des activités relatives aux bases de données, ce qui a permis d'accroître l'efficacité de la collecte des données et d'accélérer la mise à jour et la publication des séries de données statistiques. D'autres améliorations sont attendues en ce qui concerne la maintenance de la base de données, comme l'utilisation de divers progiciels statistiques utilisant le langage Python et le traitement de données dans le cadre d'une approche fondée sur la science des données. On s'attend à ce que l'utilisation du langage de programmation Python accélère la mise au point des logiciels et libère des ressources humaines pour la conception d'applications Web visuellement attrayantes et simples d'utilisation.

88. La base de données fournit les données sources pour le rapport annuel destiné au Forum régional pour le développement durable de la région de la CEE. La CEE mène tous les ans des enquêtes auprès des utilisateurs pour s'assurer de la pertinence des publications et cerner les nouveaux besoins. Les outils de traitement des données continueront d'être rendus plus efficaces en 2024.

89. La base de données statistiques de la CEE sert en outre à diffuser des données qui alimentent les travaux directifs de la CEE. À cet égard, elle constitue une ressource stratégique pour l'ensemble de la CEE et au-delà.

Annexe

Réunions tenues ou prévues de janvier à décembre 2024

<i>Conjointement avec</i>	<i>Réunion (lieu)</i>	<i>Date</i>
	Réunion du Bureau de la Conférence (Genève)	14-15 février 2024
UNICEF	Réunion d'experts CEE-UNICEF sur les statistiques relatives aux enfants (Genève)	4-6 mars 2024
OCDE	Séminaire conjoint OCDE-CEE sur la mise en application du SCEE (Genève)	18-20 mars 2024
	Atelier sur la déontologie dans les organismes de statistique modernes (Genève)	26-28 mars 2024
	Réunion du Groupe d'experts de la comptabilité nationale (Genève)	23-26 avril 2024
	Atelier sur les recommandations internationales en matière de statistiques sur les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et l'apatridie (Genève)	6 mai 2024
	Groupe d'experts des statistiques migratoires (Genève)	7-8 mai 2024
	Groupe d'experts de la mesure de la qualité de l'emploi (Genève)	14-16 mai 2024
	Réunion d'experts sur la collecte de données statistiques et les sources (Genève)	22-24 mai 2024
AELE	Atelier CEE-AELE sur la modernisation de la législation en matière de statistique (Tirana)	29-30 mai 2024
	Session plénière du Comité régional Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (Genève)	19-20 juin 2024
	Soixante-douzième réunion plénière de la Conférence (Genève)	20-21 juin 2024
	Séminaire sur la mesure du bien-être (Genève)	8-9 juillet 2024
	Forum d'experts destiné aux producteurs et utilisateurs de statistiques relatives aux changements climatiques (Genève)	29-30 août 2024
	Atelier sur les recensements de la population et des habitations (Genève)	30 septembre-1 ^{er} octobre 2024
AELE, FMI, Banque centrale européenne, Eurostat	Atelier sur la comptabilité financière (Bruxelles)	1 ^{er} -4 octobre 2024
	Groupe d'experts des recensements de la population et des habitations (Genève)	2-4 octobre 2024
	Réunion d'experts sur l'édition des données statistiques (Vienne)	7-9 octobre 2024
	Réunion du Bureau de la Conférence (Pologne)	9-10 octobre 2024

<i>Conjointement avec</i>	<i>Réunion (lieu)</i>	<i>Date</i>
	Réunion d'experts sur la gestion et la formation des ressources humaines (Genève)	14-16 octobre 2024
	Huitième réunion d'experts sur les statistiques au service des ODD, et atelier (Tirana)	15-17 octobre 2024
	Groupe d'experts des registres des entreprises (Genève)	16-18 octobre 2024
Division de l'environnement de la CEE	Réunion de l'Équipe spéciale conjointe des statistiques et des indicateurs de l'état de l'environnement (Genève)	17-18 octobre 2024
	Atelier « ModernStats World » (Genève)	21-22 octobre 2024
AELE	Atelier sur les indices des prix à la consommation (Bruxelles)	29-31 octobre 2024
	Atelier sur la modernisation de la statistique officielle (Genève)	4-6 novembre 2024
	Atelier sur l'harmonisation des statistiques relatives à la pauvreté aux fins de l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des ODD 1 et 10 (Genève)	27 novembre 2024
	Groupe d'experts de la mesure de la pauvreté et des inégalités (Genève)	28-29 novembre 2024